

Réf: Dossier N° 045997

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « emergency care plus »

Siège social Abidjan, Cocody, angré 8e tranche non loin de la pharmacie les arums, Lot 648, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 27 octobre 2021, et enregistrés au CEPICI le mercredi 27 octobre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « emergency care plus »

Objet : Consultation et soin à domicile, Echographie, ECG, biologie et radiologie à domicile, Conseil et suivi médical, Télémédecine, Couverture médicale d'événements, Transport sanitaire, Evacuations sanitaires, Médecine sur site, Médecine du travail / maritime, Formation, Importation vente et location de matériel et consommables

médicaux, Conseil médical, Services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, angré 8e tranche non loin de la pharmacie les arums, Lot 648, Ilot 43

Dirigeant(s) : M N'CHO BONI RODRIGUE ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06401 du 27/10/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31190/GTCA/RC/2021 du 27/10/2021

